

PROJET DE PROCÈS-VERBAL

Séance extraordinaire du 30 novembre 2021

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance extraordinaire ce trentième jour du mois de novembre deux mille vingt et un à neuf heures six, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : les membres du conseil Serge Bonin, Serge Côté, Jeannot Demers, Isabelle Demers, Steve Dorval, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Ann Jeffrey, Andrée Kronström, Réjean Lamontagne, Amélie Landry, Karine Lavertu, Fleur Paradis, Michel Patry et Michel Turner formant quorum sous la présidence du maire Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, et Marlyne Turgeon, greffière.

CV-2021-07-63

Période de questions

Environ sept personnes assistent à la séance. Personne ne prend la parole.

CV-2021-07-64

Financement d'une partie des dépenses additionnelles relatives au projet de construction du poste de police et de la maison de justice de proximité, attribution du contrat et décret de travaux

[Document d'aide à la décision APP-2021-207](#)

ATTENDU la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Serge Côté
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Amélie Landry

De financer une partie des dépenses additionnelles relatives au projet de construction du poste de police et de la maison de justice de proximité au montant maximal de 7 000 000 \$, à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté.

D'attribuer le contrat pour la construction du poste de police et de la maison de justice de proximité (appel d'offres 2021-50-106), à Pomerleau inc., au prix de 52 670 945,93 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission et de décréter ces travaux.

Adoptée à l'unanimité

CV-2021-07-65

Période d'intervention des membres du conseil

Aucun membre du conseil de la Ville ne prend la parole.

CV-2021-07-66

Levée de la séance

Il est proposé par le membre du conseil de la Ville Ann Jeffrey
Appuyé par le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau

À 9 heures 13, de lever la séance.

Adoptée à l’unanimité

Gilles Lehouillier, maire

Marlyne Turgeon, greffière
